



CONSEIL DE QUARTIER no 3 SECTEUR BELVÉDÈRE

COMPTE RENDU du conseil de quartier n° 3, secteur Belvédère, tenu le 13 novembre 2019 à 19 h, à la salle des caucus de l'hôtel de ville de Val-d'Or

PRÉSENCES :

Mme Èveline Laverdière, conseillère municipale du district no. 3 et présidente du conseil de quartier
M. Jean-Pierre Côté, conseiller substitut de quartier
M. Gilbert Lacroix, conseiller de quartier
Mme Marie-Pier Dupuis, conseillère de quartier
Mme Madeleine Robillard, conseillère de quartier
Mme Suzanne Couture, conseillère de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire d'assemblée

ÉGALEMENT PRÉSENT

M. Mario Tremblay, chef en prévention et en formation pour le service de Sécurité incendie

ABSENT :

M. Gilles Bernatchez, conseiller de quartier
Mme Doris Blackburn, conseillère de quartier

ASSISTANCE : 1 personne

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Èveline Laverdière, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents et procède à l'ouverture de la séance à 19 h. La rencontre débute avec M. Mario Tremblay, chef en prévention et en formation pour le service de Sécurité incendie de la Ville (point no. 4).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-11-14

2- Lecture de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Madeleine Robillard de l'accepter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-11-15

3- Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

La présidente effectue une lecture rapide du compte rendu de la dernière rencontre. Il est proposé par M. Jean-Pierre Côté de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-11-16

4- Présentation – 72 h en cas d’urgence

M. Mario Tremblay est présent pour discuter de la préparation à faire en préparation à une situation d’urgence. Il énumère les trois étapes importantes du processus qui sont de connaître les risques, préparer un plan et posséder une trousse d’urgence. Il distribue un document qui explique ce que doit contenir une trousse d’urgence pour être en mesure de subsister durant 72 h.

Il glisse un mot sur le plan d’urgence de la ville. Il ajoute qu’un système d’alerte sera mis en fonction sous peu et que le plan de sécurité civile sera développé davantage pour permettre son déploiement de façon plus efficace.

5- Budget 2020

La présidente donne un aperçu des dépenses encourues dans le prochain budget. Elle en profite pour prendre les propositions :

- Futur carrefour giratoire, boulevard Barrette : pour minimiser les coûts, il est suggéré d’installer un feu de circulation;
- Panneaux indicateurs de réduction de vitesse installée en permanence dans les endroits stratégiques;
- Ajout de stationnements pour personnes à mobilité réduite près du Marché public;
- Boulevard des Pins : faire des descentes de trottoirs aux intersections;
- Égout pluvial : réparer l’égout situé à l’intersection du boulevard des Pins et du chemin Baie Carrière;
- Budget pour la plantation d’arbres : Créer un budget récurrent et annuel pour la plantation d’arbres;
- Autres : Réglementer les subventions et améliorer le formulaire (grille de base pour le calcul) et sensibiliser à l’importance d’adopter un virage vert.

Voici ce qui se retrouvera dans le plan triennal d’immobilisations :

- Construction d’un carrefour giratoire à l’intersection du boulevard Barrette et de la 7^e Rue
- Construction d’un trottoir sur la 7^e Rue entre la rue Paquet et la polyvalente le Carrefour;
- Correction de l’intersection et ajout de trottoirs à l’intersection de la 6^e Rue et du boulevard de l’Hôpital;
- Planage et surfacage de la 6^e Rue entre le boulevard des Pins et la rue des Saules;
- Planage et surfacage du boulevard Hôtel de Ville entre les rues Dorion et Dupuis;
- Aménagement du parc Yolande-Laprise.

6- Varia

- *Avenue des Érables* : Plusieurs propositions sont parvenues au comité consultatif de circulation, telles que le redressement de la rue, un temps limite de stationnement de 2 h ainsi que la permission de stationnement d’un côté seulement. Le tout est en évaluation par le comité;
- *Conteneurs* : Un projet de règlement amendant le zonage pour usage prohibé de certaines constructions a été déposé, le tout à la suite de l’installation d’une génératrice dans un conteneur derrière l’hôpital;
- *Candidature pour les prix culturels* : La présidente souligne aux gens présents qu’il est possible de remplir le sondage pour proposer une ou des candidatures.

7- Activités à venir

La présidente informe des différentes activités qui se dérouleront dans les mois de novembre et décembre.

8- Affaires nouvelles – Questions et interventions du public

- *Déneigement des passages piétonniers* : Des citoyens demandent à ce que le passage piétonnier de la 6^e rue à la rue de l’Érable soit déneigé en raison de la présence d’un bon nombre de piétons.

9- Date et heure de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre aura lieu au mois de février. La date exacte sera communiquée sous peu.

10- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant écoulé, il est proposé par Mme Suzanne Couture appuyée de Mme Madeleine Robillard de lever la séance. Il est 20 h 40.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-11-17

MARIE-ÈVE GERVAIS
Secrétaire d'assemblée